COMMUNIQUE DE PRESSE DU GICAM

Le GICAM se félicite de ce qu'à travers l'arrêté du Premier ministre portant création, organisation et fonctionnement du Comité interministériel de suivi du plan gouvernemental de riposte contre la crise économique et financière internationale, le secteur public est en train d'affiner ses outils en terme organisationnel pour faire face à la crise. Il porte une attention particulière à la célérité avec laquelle le Premier Ministre a réagi après le dépôt du rapport de réflexion des experts. Cette réactivité est la preuve que le gouvernement qui fait face à la dilution des centres de décision, à l'absence de suivi dans les résolutions et qui doit coordonner les mesures entre les différents départements ministériels a compris que chacun des partenaires doit bien s'organiser et s'ajuster.

Il apparait souhaitable que, outre les mesures déjà préconisées par les experts, le Comité interministériel s'attache davantage à définir des objectifs plus concrets et précis susceptibles de permettre de prendre date, à élaborer un chronogramme clair et précis, à assurer le suivi méticuleux de la mise en œuvre rapide des suggestions du groupe de réflexion et à établir la liste des résultats attendus au cours d'une période déterminée.

S'il est vrai que les mesures préconisées par ledit Groupe sont en adéquation dans le principe et pour l'essentiel à celles régulièrement proposées par le GICAM, il n'en reste pas moins vrai que le louable travail réalisé a le mérite de faire le tour de la question et d'inviter le gouvernement à la réactivité, gage de succès dans un contexte difficile.

Le GICAM a, pour sa part, récemment mis sur pied une coalition du secteur privé pour rechercher des solutions concertées de sortie de crise dans le cadre d'un New deal économique au Cameroun. Le moment est en effet venu de changer notre système de gouvernance et d'introduire une nouvelle donne partenariale susceptible de placer le Cameroun en situation de compétitivité et de conquête d'un développement durable.

Pour le GICAM, l'urgence est de s'organiser et de s'orienter vers l'action tout en préparant à très bref délai toutes les mesures législatives, réglementaires, fiscales, sociales et stratégiques susceptibles non seulement de permettre au parlement de légiférer, mais aussi d'attirer les investisseurs tout en incitant les camerounais à se donner la main pour construire une économie durable. Le GICAM est à cet effet à la disposition du Premier Ministre pour inventorier les mécanismes susceptibles de contribuer au changement accéléré de notre environnement économique et des affaires.

CONTACT :

Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM)
Rue des Ministres, Bonanjo - B.P 829 Douala (Cameroun)
Tél : (237) 33 42 31 41 - Fax : (237) 33 42 45 91
www.legicam.org